

## DOSSIER DE PRESSE

### Maison de l'Archéologie et du Patrimoine de Metz Métropole

*Implantée dans la ZAC de la Petite Voëvre à Metz, la Maison de l'Archéologie et du Patrimoine de Metz Métropole (MAP) accueille la base opérationnelle du Pôle Archéologie préventive de Metz Métropole ainsi qu'une réserve du Musée de La Cour d'Or.*

#### Une base opérationnelle pour le Pôle Archéologie préventive

La construction de la Maison de l'Archéologie et du Patrimoine était une nécessité pour le fonctionnement du Pôle Archéologie préventive, dont les activités croissantes sont étroitement liées aux projets de développement communautaire. L'organisation spatiale a été conçue pour répondre aux besoins du Pôle sur la base d'une **équipe de 25 personnes**. Les espaces prévus pour la chaîne opératoire représentent une superficie utile de **3300 m<sup>2</sup>**.

Au sein du bâtiment on distingue quatre types d'espaces en fonction de l'incidence que peut avoir l'accessibilité sur les conditions de conservation :

- locaux de conservation (avec des équipements lourds de stockage, l'aménagement ergonomique, un contrôle de l'atmosphère, etc.)
- espaces de travail sur les collections
- espaces de valorisation, accessibles aux publics spécialisés (chercheurs, étudiants, professionnels des musées, structures archéologiques...)
- espaces de travail pour les archéologues où les locaux ont été adaptés selon les multiples activités liées à l'archéologie (études, lavage, stockage, matériel informatique spécialisé, bureaux, etc.).

Répondant aux normes internationales de conservation préventive, le bâtiment assure la préservation du matériel et du mobilier archéologique (par exemple, la température et le taux d'humidité relative des locaux ont été adaptés aux exigences particulières des collections). Toutes les précautions ont été prises pour une conservation optimale de la documentation archéologique.

#### Un lieu pour travailler

L'édifice comprend tous les espaces nécessaires pour accueillir les équipes de fouilleurs pendant et après les opérations, ainsi que le matériel de terrain et d'étude. Les espaces de travail, bureaux et salle de consultation, abritent les archives de fouille et la documentation.

#### Un lieu pour conserver

Le mobilier archéologique est pris en charge dès son arrivée : le mobilier est nettoyé et séché, à l'exception des matériaux sensibles, confiés à des restaurateurs. Les sédiments prélevés sont tamisés pour en extraire les microrestes tels que graines, charbons, microfaune...

Les objets sont ensuite reconditionnés par matière, dans des sachets en polyéthylène neutre rangés dans des boîtes hermétiques. Les pièces de grande taille sont mises sur palette.

La Maison de l'Archéologie et du Patrimoine offre des espaces de conservation adaptés à chaque type de mobilier. Un espace équipé de rayonnages conserve le mobilier sale, en cours de traitement, tandis qu'un second est réservé au mobilier propre et conditionné. D'autres pièces sont équipées d'un système de régulation du climat (humidité / température) : les pièces sèches pour éviter la corrosion des métaux, les pièces humides pour les matières organiques et les bois gorgés d'eau. Le verre, le cuir, le tissu et l'ambre sont conservés à l'abri de la lumière. La manutention des vestiges lourds (blocs architecturaux, stèles, etc...) est facilitée par un matériel adapté.

### **Un lieu pour étudier**

Le mobilier archéologique est amené à circuler à l'intérieur et à l'extérieur des locaux pour être analysé, restauré, exposé... Un inventaire et un marquage rigoureux des objets, doublés d'un système d'adressage précis (par salle/travée/rayon/étagère/caisse), permettent la localisation rapide des collections et facilitent donc leur consultation par des chercheurs extérieurs. Un régisseur veille au conditionnement des objets et à la traçabilité des mouvements et des interventions.

### **Une réserve pour le Musée de La Cour d'Or**

La réserve dont dispose le Musée de La Cour d'Or au sein de la MAP constitue une première réponse à la problématique actuelle de l'établissement, celle de réserves saturées, parfois difficiles d'accès, installées dans des bâtiments anciens dont la maintenance et la maîtrise climatique sont complexes. Elle accompagne ainsi la dynamique de développement et de modernisation du Musée riche de 170 ans d'histoire et de collectes, et de plusieurs centaines de milliers d'objets et œuvres d'art répartis en 7 domaines de collections : Archéologie, Moyen Age, Beaux-Arts, Numismatique, Militaria, Histoire Naturelle, Arts et Traditions populaires.

Cette nouvelle réserve occupe un peu plus de 500 m<sup>2</sup> de surface au sol. Équipée d'un système de contrôle du climat ambiant, elle est dotée de mobiliers de rangement de 3 types différents, permettant d'exploiter au mieux le volume et répondant aux exigences de conservation de collections muséales de nature diversifiées :

- les racks lourds, de type industriel, offrent une résistance en charge importante (de l'ordre de 2 tonnes au m<sup>2</sup>), permettant d'y conserver des œuvres de grandes dimensions et de poids important (lapidaire notamment)
- les racks légers répartis sur 2 niveaux grâce à une mezzanine, occupent la seconde moitié de la surface : ils sont destinés à accueillir des collections conditionnées en caisse (petit lapidaire / vac de fouilles / objets).

- une partie de ces racks légers est munie de portes pour la mise hors poussière et hors lumière de collections sensibles (animaux naturalisés).

À cela s'ajoutent les espaces libres de la réserve, offrant des perspectives intéressantes pour le traitement des collections et la conservation d'œuvres hors format (mosaïques et enduits peints montés sur nid d'abeille par exemple).

Les équipes du Musée sont engagées depuis plusieurs mois dans une opération de transfert de collections en direction de la MAP : ce premier transfert répond à la nécessité, celle de libérer les espaces de la Chapelle des Petits-Carmes pour permettre leur transformation en future entrée/billetterie/boutique du Musée de La Cour d'Or. Cette opération s'inscrit également dans la reprise fondamentale des collections, dans le cadre du récolement décennal.

### Données techniques du bâtiment

Surface construite	3300 m <sup>2</sup>
Surface de stockage totale dont :	1495 m <sup>2</sup>
- Petite réserve	288 m <sup>2</sup>
- Grande réserve	460 m <sup>2</sup>
- Réserve Musée	524 m <sup>2</sup>
Salles à l'atmosphère contrôlée	salle 1 : 37, 60 m <sup>2</sup> (métaux : 40% HR, 18°C (+/- 3) °C) salle 2 : 37, 20 m <sup>2</sup> salle 3 : 37, 20 m <sup>2</sup> (verre : 50% (+/- 5 %) HR, 18°C (+/-3)) salle 4 : 37, 20 m <sup>2</sup>
Chambre forte	24,50 m <sup>2</sup>
Cuves d'eau	49,40 m <sup>2</sup>
Capacité de stockage	380 palettes 6000 m d'étagères réparties en trois magasins autoportants à étages
Capacité d'accueil	25 agents 13 postes de travail en salle de traitement des mobiliers archéologiques.
Equipement photovoltaïques	64 m <sup>2</sup>
Hauteur maximale sous plafond	7,75 m

### Aspects environnementaux :

- toitures végétalisées pour améliorer l'inertie du bâtiment et retarder les eaux pluviales

- stockages à panneaux béton préfabriqués avec isolation intégrée. Brises soleils extérieurs orientables.
- gestion automatisée des éclairages de bureaux en fonction de l'occupation et de la lumière extérieure.

### Coût de construction du bâtiment

Budget total de l'opération	7 200 000 € TTC
Participation du Conseil Général de la Moselle	573 080 €
Participation de la DRAC	200 000 €

Maîtrise d'ouvrage : Metz Métropole

Maîtrise d'œuvre : BEA Ingénierie

Architecte : Denu & Paradon

